Commune de Collonge-Bellerive

La commune de Collonge-Bellerive recherche un ou une

Ingénieur-Ingénieure en génie civil, à 100%

En tant qu'ingénieur·ou ingénieure en génie civil, vous rejoindrez le Service des routes et de l'entretien des sites, une équipe d'une quinzaine de collaborateurs dynamiques et engagés.
Ce poste nouvellement créé a pour objectif de renforcer les compétences du service dans une logique de développement durable et d'amélioration continue des infrastructures communales.
Sous la supervision directe du responsable de service, vous bénéficierez d'une grande autonomie tout en collaborant étroitement avec lui et les autres membres de l'équipe.
Vous participerez activement à des projets variés et concrets, en lien avec les infrastructures, l'aménagement du territoire et les besoins évolutifs de la commune.

Vos missions principales :

Entretien des infrastructures communales :

- Superviser et coordonner l'entretien des routes, chemins communaux et équipements sportifs (patinoire, terrains de sport, etc.) et assurer le suivi de l'exploitation de certaines infrastructures (parkings, etc.).
- Gérer l'entretien des espaces verts, rives du lac, parcs, plages, promenades et aires de jeux.

Gestion de projets et suivi des travaux :

- Planifier, suivre et assurer le bon déroulement des chantiers et projets de génie civil (routes et réseaux souterrains).
- Élaborer des directives de circulation pour les chantiers sur le territoire communal.
- Coordonner les interventions des mandataires et des entreprises, en collaboration avec les équipes internes.

Valorisation et gestion des déchets :

- Valoriser la gestion des déchets au niveau communal, incluant le suivi statistique.
- Collaborer avec les équipes en charge des initiatives environnementales et du développement durable et des bâtiments.

Soutien logistique et remplacement :

- Participer à l'organisation logistique des manifestations communales.
- Remplacer le responsable de service selon les besoins.

Votre profil :

- Diplômé·e en ingénierie civile HES ou technicien.ne génie civil.
- Expérience souhaitée de 2 ans minimum dans le domaine des routes ou des travaux publics ; des profils plus juniors avec une forte motivation sont également les bienvenus.
- Bonne capacité à coordonner des projets et à gérer des aspects administratifs.
- Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit, ainsi que des outils bureautiques et logiciels métiers.
- Autonomie, organisation et polyvalence.
- Aptitude à prendre des initiatives, résoudre des problèmes concrets et adopter une approche pragmatique.

- Bonnes compétences en communication, écoute active et capacité à négocier avec différents interlocuteurs.
- Sens du service public et fort esprit d'équipe.
- Intérêt pour les enjeux de durabilité ou expérience dans ce domaine : un atout apprécié.
- Flexibilité et disponibilité pour assurer des tâches variées, y compris en soirée (séances de commissions).

Nous offrons :

- Un environnement de travail stable, flexible et humain
- Des missions variées, concrètes et directement liées aux besoins de la population, dans le cadre des orientations définies par les autorités communales
- Une autonomie valorisée, accompagnée d'un encadrement de proximité
- Des prestations sociales attractives et des conditions favorables à l'équilibre vie professionnelle / vie privée.

Entrée en fonction : dès que possible

Délai de réception des candidatures : 19 juin 2025

Nous serons ravis de vous accueillir au sein de notre équipe pour mettre à profit vos compétences et contribuer activement au bien-être de notre commune et au développement durable de ses infrastructures.

Pour postuler, merci de nous faire parvenir un dossier de candidature complet, comprenant une lettre de motivation, CV, des copies de vos certificats de travail, diplômes et qualifications pertinents, références, ainsi qu'une photographie récente au Service des ressources humaines de la Mairie de Collonge-Bellerive par email : recrutement@collonge-bellerive.ch

En cas d'engagement un certificat de bonne vie et mœurs, accompagné de l'extrait de casier judiciaire, ainsi qu'un extrait du registre des poursuites seront demandés.